

Où va cet argent? Il n'est pas destiné seulement aux jeunes qui n'ont pas plus de 21 ans; ni seulement aux gens de 35 ans au plus. Une partie sera affectée aux vieillards de l'Ontario qui, depuis le 1^{er} janvier 1972, c'est-à-dire depuis exactement 60 jours, ne paient absolument rien pour les services d'hospitalisation ou les soins médicaux.

Des voix: Bravo!

M. Hales: Si le salaire ne dépasse pas \$2,500.

M. Whicher: Si l'intéressé touche \$135 par mois, il ne gagne pas \$3,500; il n'a donc pas un sou à payer. Je vais vous dire qui leur a promis cela, c'est le parti conservateur de l'Ontario. Il y a bien des choses dont nous pourrions nous entretenir ce soir, monsieur l'Orateur. Je pourrais signaler encore une fois que nous n'avons pas été assez généreux envers nos vieillards, nous le savons tous. Nous voulons tous faire davantage pour nos parents. Nous sommes d'accord là-dessus avec le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) qui, je le répète, aurait été le treizième apôtre du Christ s'il avait vécu de son temps, puisqu'il veut tout donner. Mais on ne peut tout donner. Nous devons tenir compte de la réalité. N'oublions pas que nos fils et nos filles sont ceux qui paient les impôts. N'oublions pas qu'ils veulent donner autant que possible, mais vient un moment où ils peuvent donner tant, mais pas plus, et les Canadiens qui travaillent ferme en ont assez des impôts.

Je suis sûr que lors de la présentation du prochain budget, chaque oppositional, y compris le député de Winnipeg-Nord-Centre, va dire que le gouvernement impose trop de taxes aux Canadiens.

Une voix: C'est déplorable.

M. Whicher: Quelqu'un à ma gauche dit: «pitoyable», mais la situation n'est pas pitoyable pour les citoyens âgés du Canada, puisqu'ils touchent les pensions de vieillesse les plus élevées au monde—j'admets que ce n'est pas assez, mais elles sont néanmoins les plus élevées qui soient.

Des voix: Bravo!

M. Whicher: Je veux terminer en comparant le régime des pensions de vieillesse au Canada avec celui qui existe aux États-Unis, le pays le plus riche au monde. À titre de comparaison, je citerai le cas de gens qui habitent la grande ville de Detroit, dont la population est de deux à trois millions d'habitants, et de gens qui vivent dans une ville moins peuplée mais magnifique, néanmoins, celle de Windsor, au Canada. Qu'arrive-t-il au citoyen de Detroit qui atteint 65 ans, qui n'a pas d'argent et qui ne jouit pas du régime de sécurité sociale des États-Unis? Je rappelle aux députés que 5 p. 100 de tous les Américains ne bénéficient pas de ce régime. Il doit recourir à l'assistance sociale de la ville de Detroit et de l'État du Michigan. Mais le citoyen de 65 ans, marié, qui vit à Windsor, a d'autres perspectives. À partir d'aujourd'hui, il touche \$255 par mois, et le mois prochain, il touchera \$260. Je vous le dis, monsieur l'Orateur, nous devrions être fiers de cette réalisation.

• (2130)

N'importe qui peut critiquer, dire «c'est trop peu, c'est trop tard». Cet après-midi, j'ai entendu un collègue déclarer: «Je n'ai pas voté en faveur de la majoration de l'indemnité des députés.» Bien entendu, ce collègue a le droit de s'exprimer ainsi. Mais je vous le demande, monsieur

l'Orateur, comment son parti a-t-il voté à cet égard, et pourquoi le député n'était-il pas là au moment du vote...

Une voix: Ce n'est pas ce que vous demandiez.

M. Whicher: Si nous discutons politique, mettons toutes les cartes sur table.

Des voix: Bravo!

M. Whicher: Je veux voir le «joker» car je voyais un plaisantin cet après-midi.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): À l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé.

Des voix: Continuez!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Non.

M. Gleave: Le député me permettrait-il une question?

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): Il ne semble pas y avoir consentement. Le député de Lisgar (M. Murta) a la parole.

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, il semble que j'ai l'honneur de clore le débat ce soir. Intervenant après un discours aussi enflammé que celui du député de Bruce (M. Whicher) je me demande ce qui me reste à dire. Il nous a dépeint une Utopie dont l'existence est réelle et à laquelle nous n'avons rien à ajouter.

Une voix: Il a cité des faits.

M. Murta: Je ne crois pas que ce soit vrai mais plutôt que le député de Bruce a exagéré les faits. L'une des plus grandes injustices commise dans cette prétendue société juste dont on nous parle depuis 1968 est le traitement inique infligé par l'actuel gouvernement à nos retraités. Je pense que c'est un fait que pratiquement tout le monde ici admet. Les souffrances que l'inflation a infligées aux retraités vivant de pensions provoquent des problèmes monumentaux pour ne pas dire plus. Si un groupe de citoyens a jamais eu de bonnes raisons de se plaindre je suis sincèrement convaincu que ce sont nos vieillards. Non seulement notre population entière a vu la valeur de son argent diminuer avec l'inflation mais elle a également vu le niveau de vie de la population active s'améliorer. Cela n'est pas seulement dû au relèvement des salaires mais également aux améliorations apportées aux retraites des employés.

Un employé ayant pris sa retraite en 1956 a subi une perte de 30 p. 100 du pouvoir d'achat de sa pension alors qu'au cours de la même période un retraité plus jeune a vu son niveau de vie s'améliorer de 35 p. 100. Aux différents niveaux de gouvernement—fédéral, provincial et municipal—les pensions des fonctionnaires ont augmenté de 40 p. 100 pour équilibrer la diminution de leur pouvoir d'achat. C'est pourquoi il est difficile au gouvernement fédéral, auquel on reproche finalement l'inflation, d'expliquer au public, et surtout aux retraités, la raison pour laquelle les fonctionnaires fédéraux à la retraite obtiennent des augmentations de pension alors que rien n'est fait pour compenser la réduction du pouvoir d'achat dont souffre le reste de la population canadienne.